



Journée de rencontre professionnelle
organisée par l'APSMNA

Agir autrement : la transition écologique dans les musées

Auditorium du CAPC - Bordeaux

Vendredi 27 septembre 2024 de 9h à 17h

Repenser nos modèles et nos usages quotidiens dans notre environnement muséal pour nous inscrire ensemble dans les enjeux de la **transition énergétique** pour un développement et un avenir durables : tout le monde en parle, certes, mais qu'en est-il ? Comment s'impliquer sans impact incisif sur nos collections, nos publics, nos équipes ? Avec quels moyens ?

L'Association des personnels scientifiques des musées de Nouvelle-Aquitaine (APSMNA) propose une journée pour accompagner, voire éclairer nos réflexions et nos actions sur la sobriété, sur la production « verte » et notre capacité à nous transformer, à évoluer vers de nouveaux schèmes.

Les musées de Nouvelle-Aquitaine regardent vers demain avec des situations objectives qui seront données à entendre et à échanger.

Programme

9h : Accueil des participants

10h : Introduction par **Dimitri Boutleux**, adjoint au Maire de la ville de Bordeaux, chargé de la création et des expressions culturelles, **Rachel Suteau**, présidente de l'Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France (AGCCPF), **Maylis Descazeaux**, directrice de la DRAC Nouvelle-Aquitaine & **Laurence Lamy**, présidente de l'Association des personnels scientifiques des musées de Nouvelle-Aquitaine (APSMNA)

Modération : **Marie-Lys Marguerite**, directrice déléguée du Centre de conservation du Louvre, présidente de l'association Musenor, actrice à la recherche-action de *l'Augures Lab Scénogrrraphie* consacré à l'éco-conditionnement

10h30 : **Jérôme Poulain**, haut-fonctionnaire adjoint à la transition écologique et au développement durable, ministère de la Culture

Présentation et retour sur le guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la Culture

Le ministère de la Culture est résolument engagé dans la transition écologique (dans ses trois piliers, changement climatique, biodiversité, sobriété de ressources), engagé pour lui-même et pour l'ensemble des secteurs culturels, que le ministère de la Culture accompagne, informe, finance et incite. Cet engagement est formalisé dans un « Guide d'inspiration et d'orientation pour la transition écologique de la culture », stratégie rendue publique par le ministère à l'automne 2023.

Ce guide (<https://www.calameo.com/read/005375114cc4e3ee386bc>), s'appuie sur un triptyque de leviers : mesurer les impacts environnementaux pour les réduire ; former et informer sur la transition écologique ; financer le changement. Il s'articule autour de 5 axes de transition écologique pour les secteurs culturels :

- *Créer autrement : de nouvelles pratiques durables ;*
- *Développer un numérique culturel sobre ;*
- *Inventer l'architecture, les territoires et le paysage de demain ;*
- *Préserver, conserver et sauvegarder pour demain ;*
- *Repenser la mobilité des publics pour une culture toujours accessible.*

11h : **Gaëlle Crouan**, cheffe du bureau de l'expertise architecturale, muséographique et technique, service des musées de France

Impulser et accompagner le changement

Comment mesurer les impacts de l'activité muséale sur l'environnement, quel plan d'action mettre en place pour devenir un musée éco-responsable, comment gérer le climat sans dégrader les conditions de conservation des collections et les conditions d'accueil des visiteurs, comment mettre en œuvre une démarche d'écoconception des expositions, comment rénover ou construire un musée performant et sobre ? Le service des musées de France conseille et accompagne les musées de France pour intégrer, de manière globale, les enjeux environnementaux dans leur fonctionnement afin d'atteindre les objectifs réglementaires de sobriété énergétique et écologique.

11h30 : **Marie Courselaud**, chargée de missions en conservation préventive, département de la conservation préventive, C2RMF

Collections et environnement : tendances et actions

Les conséquences du dérèglement climatique sont multiples, protéiformes. Elles impactent directement les bâtiments dont certains ne sont plus adaptés pour faire face aux nouveaux défis environnementaux et indirectement les collections qui s'y trouvent conservées. La conservation préventive, placée au centre de la réflexion sur l'environnement des œuvres, discipline du compromis et de l'adaptation est aujourd'hui, au cœur des solutions. Devons-nous adapter nos pratiques ou adapter l'environnement intérieur ? Pouvons-nous aujourd'hui mesurer l'impact de ce changement sur les œuvres ? Quelles réponses pour une conservation durable des œuvres ? Sommes-nous prêts à imaginer la conservation de demain ? A travers l'analyse du questionnaire de sobriété énergétique conçu par le C2RMF, des tendances sur les demandes d'intervention, les projets actuels en cours, l'intervention tentera de répondre à ces questions.

12h : Échanges

12h30 : Déjeuner

12h30 - 13h : *Découverte de l'exposition Cronos conçue par Benoît Maire avec une scénographie de Ker-Xavier. En partenariat avec le madd-bordeaux, musée des Arts décoratifs et du design*

13h50 : Ouverture par **Nicolas Penicaut**, conseiller Formation - Spécialité Culture CNFPT, Délégation Nouvelle-Aquitaine

14h : **Virginie Albert**, chargée de mission Eco Energie Tertiaire, filières énergies renouvelables et transition écologique à la DREAL de Nouvelle-Aquitaine

Réglementation "Eco Energie Tertiaire" pour la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires

La réglementation Eco Energie Tertiaire (dit décret tertiaire) fixe pour les bâtiments tertiaires dépassant un seuil surfacique, des objectifs de réduction de consommation énergétique sur 3 décennies (-40 % en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050). Applicable à toutes les catégories d'activité tertiaire (à minima 70 000 établissements en Nouvelle-Aquitaine), elle fixait comme première obligation de déclarer ses consommations d'énergie annuelles au plus tard le 31 décembre 2022 sur la plate-forme informatique nationale [OPERAT](#), exercice à renouveler depuis au 30 septembre de chaque année. Les propriétaires comme les occupants de locaux tertiaires privés ou publics soumis à cette réglementation doivent de ce fait mettre en œuvre au regard de leurs responsabilités les actions de réduction nécessaires (rénovation énergétique des bâtiments et exploitation/qualité de leurs équipements, comportement des usagers). La DREAL présentera les principes de cette réglementation ainsi que les aides et ressources disponibles pour faciliter sa mise en œuvre.

De 14h30 à 16h45 : Table ronde - Retour d'expériences de musées en Nouvelle-Aquitaine sur leur adaptation au changement

Modération : **Matthieu Dussauge**, conseiller pour les musées - DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Bordeaux

Erwan Le Corguillé, directeur Maîtrise d'ouvrage et Patrimoines culturels, **Laure Vallette**, animatrice de l'architecture et du patrimoine - Bordeaux Patrimoine mondial et **Sylvaine Lestable**, conservatrice du patrimoine - musée des Beaux-Arts, Bordeaux (33)

La ressourcerie culturelle : nouvel équipement de la Ville de Bordeaux

La ressourcerie culturelle municipale (RCM) est une plate-forme de récupération et de réemploi de matériaux. Elle valorise la circulation de ressources entre établissements culturels et les incite à adopter des solutions durables, écologiques et économiques pour leurs activités. L'objectif est de permettre une réutilisation contribuant au développement d'une économie circulaire locale. Les établissements culturels municipaux (Musées, Bibliothèques, Conservatoire) et des établissements satellites, pourront être concernés à la fois en tant que contributeurs et bénéficiaires.

Bordeaux Patrimoine Mondial, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de Bordeaux, est identifié comme l'un des premiers bénéficiaires. Il porte un projet d'exposition visant à proposer aux publics, au sein du musée d'Aquitaine, un espace ressource dédié à la valorisation du patrimoine architectural et urbain local. Le projet comporte un axe poussé autour du réemploi en scénographie, traduisant un engagement accru de la Ville en matière d'éco-responsabilité des expositions. Mais transformer notre approche de la scénographie dans l'espace muséal suppose une adaptation des pratiques, à divers stades et sous divers angles du projet : type de prestataires, normes, temporalité de mise en œuvre, droits d'auteur...

Gilbert Wolf, co-président et **Monique Roullet-Caire**, responsable de l'action culturelle - Écomusée du Montmorillonnais (86)

Projet Écomusée de demain

Témoignages sur la restauration d'un bâti ancien pour créer un nouvel espace de l'Écomusée sur la thématique : « agriculture, environnement et alimentation ».

Comment une association en milieu rural s'emploie à restaurer un bâtiment agricole pour qu'il devienne un espace muséographique en intégrant des notions d'écoconstruction ou écohabitat (isolation chanvre, respect des matériaux d'origine, économie d'eau et d'énergie...) ? Le tout en cohérence avec le travail fait sur le terrain par l'équipe de l'Écomusée auprès de ses publics.

Nathalie Louis, régisseuse d'œuvres d'art - musées de Poitiers (86)

Les réserves des musées de Poitiers : retour d'expérience

Le bâtiment neuf des réserves muséales de Poitiers est sorti de terre en 2019, après seulement cinq années de préparation, de conception et de mise au point du projet. Ce dernier devait répondre au cahier des charges, rédigé par la régie d'œuvres et la conservation des musées de la Ville de Poitiers, qui mentionnait la volonté d'un bâtiment inerte d'un point de vue hydrique et thermique. La conception même de l'ouvrage et la proposition d'utilisation de matériaux nouveaux biosourcés par l'architecte devaient contribuer à aller vers cette double inertie. Le retour d'expérience à ce sujet après une présentation du projet sera au cœur de cette intervention.

Stéphanie Birembaut, directrice - Musée & Jardins Cécile Sabourdy de Vicq-sur-Breuilh (87)

Conservation-exposition et écoconstruction : compatibilité des normes et des enjeux dans le cadre d'un projet d'extension muséale

Par conviction et nécessité économique, le musée Cécile Sabourdy s'attache à intégrer le développement durable dans ses usages quotidiens. Son projet d'extension au sein d'un ensemble bâti ancien et dégradé, poursuit et renforce son engagement : concilier la réglementation des musées de France et les enjeux de la transition écologique. Le cadre de l'opération reflète cette orientation affirmée : maîtrise d'œuvre formée à la rénovation écologique de l'ancien, matériaux bio-sourcés, conception bioclimatique, économies d'énergie, équipement "lowtech"... Pivot du projet, l'expérimentation à grande échelle de l'enduit chaux-chanvre comme isolant écologique d'espaces sensibles : réserve, exposition, médiation. Ce complexe favorise l'inertie des bâtiments et optimiserait la gestion du climat, par stabilisation naturelle des températures et de l'hygrométrie. Les résultats à l'usage et l'évolution du matériau dans la durée seront documentés pour le SMF : l'efficacité de cette solution technique, inusitée jusqu'ici en contexte muséal, permettrait sa préconisation comme moyen de la transition écologique.

Mathilde Lecuyer-Maillé, directrice - Musée Despiau-Wlérick de Mont-de-Marsan (40)

La prise en compte de la transition écologique dans le projet de rénovation et d'extension du musée Despiau-Wlérick

16h45 : Synthèse / conclusion par **Nicolas Bel**, conseiller pour les musées - DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges & **Caroline Papin**, conseillère pour les musées - DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers

17h30 - 18h : découverte de l'exposition Cronos conçue par Benoît Maire avec une scénographie de Ker-Xavier. En partenariat avec le madd-bordeaux, musée des Arts décoratifs et du design

Publics

Professionnels des musées

Partenariats

CNFPT Nouvelle-Aquitaine

*Notre journée professionnelle a obtenu la labellisation nationale du CNFPT au titre
de la Transition écologique*

CAPC - Musée d'art contemporain de Bordeaux

DRAC Nouvelle-Aquitaine

Inscriptions

CNFPT : le code d'inscription est JATEM001 et les agents territoriaux désireux de participer à cette journée, peuvent solliciter leur service formation pour inscription.

Autres : se mettre en relation avec apsmna@gmail.com

Cette journée professionnelle peut être suivie en distanciel

